

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

Commune de Montrond le Château (Doubs)

Séance du Conseil Municipal Du Lundi 26 septembre 2011

L'an deux mil onze, le vingt six septembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gabriel LAITHIER, Maire.

Présents : Mesdames Jenny CHOPARD, Delphine DUBOZ, Blandine GAILLARD, Dominique GIRARDIER, Christelle LIDOINE, Virginie WETZEL,
Messieurs Gilles BERNARD, Michel BOHLY, Thierry CLERC, Luc DECREUSE, Luc FOURQUET, Gabriel LAITHIER, Xavier LIDOINE, Pascal PERRIN.

Délégation de pouvoir :

Mme Colette FIGUET à M. Gilles BERNARD.

Ordre du jour

- 1° Accueil M. Martin LEGRAUX, agent ONF nouvellement affecté.
- 2° Attribution marché échange fenêtrage grenier bâtiment Mairie/Ecole.
- 3° Attribution marché remplacement gazinière salle polyvalente.
- 4° Compte rendu réunion Commission Cadre de Vie :
 - *réparation clocher (enseignements de la réunion du 16/09/2011, perspectives d'avenir),
 - *aménagement château (possibilité subvention Conseil Général).
- 5° Prime à Madame Chantal CHARPY pour prestation exceptionnelle.
- 6° Subvention Association US 4 Monts
- 7° Questions et communications diverses :
 - ↳ Eclairage public (sous réserve) informations de M. VUILLEMIN sur ampoules basse consommation,
 - ↳ Parrainage élections Présidentielles,
 - ↳ Correspondance « Scieurs de Franche-Comté »,
 - ↳ Forfait portable employé communal.

M. le Président déclare la séance ouverte.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance. Mme Blandine GAILLARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Intervention en début de séance de M. VUILLEMIN au sujet de l'éclairage public.

M. VUILLEMIN, chef de service de l'éclairage public à Besançon, a été sollicité par le Maire pour intervenir gracieusement lors de la réunion du Conseil Municipal.

Il dresse un bilan positif du fonctionnement du réseau sur le village : il ne reste que 4 lampes au mercure à changer d'ici 2015, toutes les autres lampes au sodium sont conformes.

La commune peut veiller aux économies en vérifiant scrupuleusement les factures, en changeant systématiquement une série de lampes chaque année pour éviter des déplacements multiples. Un enfouissement des lignes au centre du village seulement serait envisageable.

1. ACCUEIL DE M. LEGRAUX, AGENT PATRIMONIAL ONF NOUVELLEMENT AFFECTÉ

En remplacement de M. BRESSON, M. LEGRAUX a la charge de six communes dont celle de Montrond le Château qu'il découvre peu à peu. Il fera plus ample connaissance avec les Elus de la « Commission Bois » lors de la préparation du triage des coupes. Différents problèmes concernant les droits et les devoirs des affouagistes sont abordés au cours des échanges.

2. ATTRIBUTION DU MARCHÉ ÉCHANGE FENÊTRE GRENIER BATIMENT MAIRIE/ECOLE

5 appels d'offres ont été diffusés ; deux devis seulement sont parvenus :
Entreprise MOYSE : 963, 56 € HT
FERMOBA : 1105,10 € HT

L'entreprise MOYSE est retenue à l'unanimité des membres présents.

3. ATTRIBUTION MARCHÉ REMPLACEMENT GAZINIÈRE SALLE POLYVALENTE

Après appel d'offres, deux devis sont parvenus :
Etablissement BERSOT : 2630 € TTC
Promatel Canton : 2960 € TTC

Le devis de l'établissement BERSOT est retenu à l'unanimité. Il conviendra d'ajouter à l'achat de la gazinière le coût du raccordement et deux consignes de gaz propane.

4. COMPTE RENDU RÉUNION COMMISSION CADRE DE VIE par M. MICHEL BOHLY

Site du château : le Conseil Général subventionne à hauteur de 40 % les travaux de débardage. Le Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Franche-Comté établira une nouvelle convention suite à un réajustement de la subvention du Conseil Général.

Les illuminations de Noël seront reconduites comme l'an passé. L'installation est prévue le samedi 19 novembre 2011 et la mise en lumière le 08 décembre 2011.

Les articles à insérer dans les prochaines chroniques castelmontoises peuvent être envoyés dès maintenant à Mme Jenny CHOPARD.

Animateur Jeunes : Les Elus s'interrogent sur le maintien ou non de ce poste, l'absence d'animateur ne semble pas faire défaut ni aux jeunes, ni à leurs parents. La question sera réétudiée au besoin.

Clocher du village : une cinquantaine de personnes a assisté à la réunion le 16/09/2011 provoquée par le Maire. On note une volonté réelle de la part de l'ensemble pour une restauration du clocher mais une hésitation chez certains pour la remise en place d'une flèche.

Des appels d'offres seront sollicités pour les deux options auprès de cabinets d'architectes ainsi que des recherches de subventions.

Bus pour collège d'Ornans : un dysfonctionnement quant aux horaires ayant été signalé par les parents d'élèves, le Maire a fait intervenir un contrôleur du Conseil Général qui a constaté les faits et le tiendra informé de ses démarches auprès du prestataire de service.

Contrat aidé pour seconder l'employé communal

Une demande a été déposée par une famille du village pour ce poste qui comprend 26 heures hebdomadaires, l'Etat prenant en charge 80 % du salaire pour un contrat de 6 mois. La demande sera transmise à Pôle Emploi pour vérification des conditions requises.

Les Elus adhèrent à ce projet dès lors que les conditions du contrat d'aide à l'emploi « CAE » seraient satisfaites.

5. PRIME A MADAME CHANTAL CHARPY

Lors de l'accueil de l'Ensemble Justiniana, Mme CHARPY s'est chargée durant trois journées de l'intendance.

Le Conseil vote à l'unanimité une prime de 200 € pour prestation exceptionnelle.

6. SUBVENTION ASSOCIATION US LES 4 MONTS

A l'unanimité, le Conseil vote une subvention de 300 €.

7. QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

↳ Concernant la taxe d'aménagement, M. LAITHIER, Maire et Mme GIRARDIER, Maire adjointe, se rendront à une réunion d'information à SAÛNE le jeudi 29 septembre 2011. En conséquence, la décision sur les modalités d'application de cette fiscalité nouvelle sera prise à la lumière des informations reçues lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

↳ Le Conseil Municipal :

- accepte le prêt de la salle polyvalente à l'association VTT le 22 octobre 2011, à l'association des 3 Villages pour deux soirées distinctes. Les charges incombent aux associations bénéficiaires.
- accorde l'autorisation pour deux apiculteurs de Mérey sous Montrond de déposer leurs ruches sur du terrain communal lieu-dit « Au Plein »,
- ne souhaite pas adhérer au Syndicat des résineux et feuillus (proposition des Scieurs de Franche-Comté).

Le Maire informe d'une demande de parrainage formulée par deux candidats à l'élection présidentielle. Il maintient la position de refus adoptée.

↳ Courrier de M. Florian GODET :

M. Florian GODET souhaite acheter le terrain communal qu'il loue pour son entreprise lieu-dit « Au Plein », à un prix moindre que celui proposé par la Commune.

La mise en route du P.L.U avec la première réunion de la Commission le 28 octobre 2011, engendrera nécessairement une réflexion sur le futur de la zone d'activités « Au Plein ».

↳ Préau de l'école sur le site de Mérey sous Montrond

Lors de la réunion du SRPI le jeudi 21 septembre 2011, les membres présents ont donné leur accord pour la construction d'un préau pour un coût moindre que celui qui est prévu. Il est à noter une baisse sensible des effectifs scolarisés.

↳ Forfait portable de l'employé communal

Le maintien du système de téléphone portable à cartes se révèle plus économique compte tenu de l'utilisation.

La cérémonie du 11 novembre 2011 est fixée à 11 h 00. Les vœux du Maire auront lieu le 07 janvier 2012 à 11 h 00.

L'ordre du jour étant épuisé et en l'absence de questions, M. le Maire déclare la session close à 23 h 30.

Prochaine réunion prévue le mardi 18 octobre 2011 à 20 h 30.

Le Maire,
Gabriel LAITHIER

Numéro de délibération	Objet
DCM n° 11.09.01	Attribution de marché fenêtre grenier bâtiment Mairie/Ecoles.
DCM n° 11.09.02	Attribution de marché gazinière salle polyvalente.
DCM n° 11.09.03	Prime exceptionnelle Adjoint technique 2ème classe.
DCM n° 11.09.04	Subvention à l'Association US les 4 Monts.
DCM n° 11.09.05	Partenariat CREN-FC / Commune de Montrond le Château : Mise en valeur et protection du patrimoine communal situé au lieu dit « A la motte du Château » Demande de subvention.

Conseillers	Signature	Conseillers	Signature
BERNARD Gilles		GIRARDIER Dominique	
BOHLY Michel		LAITHIER Gabriel	
CLERC Thierry		LIDOINE Christelle	
DECREUSE Luc		LIDOINE Xavier	
DUBOZ Delphine		PERRIN Pascal	
CHOPARD Jenny		PIGUET Colette	Absente
FOURQUET Luc		WETZEL Virginie	
GAILLARD Blandine			